

Décision

Générale

colonial

Décision n° 329 16 mars 1953

n° 329 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six (6) mois à passer dans la Métropole est accordé à M. Cantini (Pierre), comptable contractuel du Service des Contributions directes. Une réquisition de passage par première occasion maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Saint-Martin-de-Blaye (Gironde) seront délivrées à l'intéressé, qui voyagera accompagné de son épouse et de sa fille âgée de 20 ans (groupe III).